



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Iran

Question écrite n° 11418

Texte de la question

M Louis de Broissia attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sur l'ampleur de la vague d'exécution survenue en Iran au cours de ces dernières semaines. Ces informations recueillies par Amnesty international font état de plusieurs centaines de victimes identifiées par leurs noms et font craindre pour la vie de milliers de personnes actuellement détenues qui peuvent être exécutées à tout moment. En conséquence, il souhaiterait que la France fasse connaître publiquement son indignation et use de son influence auprès du gouvernement iranien pour faire cesser ces exécutions.

Texte de la réponse

Reponse. - Le Gouvernement est très préoccupé par les violations des droits de l'homme constatées en Iran, et notamment par la vague d'exécutions politiques de la fin de l'année dernière. Face à cette situation, le Gouvernement français a immédiatement réagi. Il fait connaître publiquement sa réprobation en novembre dernier aux Nations unies devant la 3e commission, par la voix de Mme Edwige Avice, ministre délégué. En outre, la France a voté en faveur d'une résolution de l'assemblée générale dénonçant les pratiques contraires aux droits de l'homme en Iran et rappelant à ce pays ses obligations internationales à cet égard. Mme Avice a de nouveau exprimé l'émotion du Gouvernement devant l'Assemblée nationale le 14 décembre. Le Gouvernement est également intervenu de manière directe et pressante auprès des autorités iraniennes. M Roland Dumas a rencontré son homologue à deux reprises, à Paris le 8 janvier en marge de la conférence sur les armes chimiques, à Téhéran les 5 et 6 février. En chacune de ces occasions, il a fait état de l'émotion suscitée en France par les informations convergentes sur la dégradation de la situation des droits de l'homme en Iran, il a exprimé la réprobation de la France et sa condamnation face à ces pratiques et il a appelé à continuer d'utiliser chaque opportunité pour exprimer sa réprobation à l'égard de telles violations des droits de l'homme.

Données clés

Auteur : [M. de Broissia Louis](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11418

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 avril 1989, page 1503